



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. Lors de la réservation, un **acompte de 50%** de la somme totale vous est demandé. Il est à retourner sous 7 jours (si règlement non effectué par CB à la réservation). D'autres solutions de règlements échelonnés pourraient éventuellement être proposées.

2. Le solde du séjour devra impérativement être réglé 30 jours avant la date de début de séjour, sous peine d'annulation de ce dernier.

3. Les clés de l'hébergement sont remises à l'arrivée, prévue **A PARTIR de 17 heures**, sur présentation du contrat.

4. Les emplacements de camping sont disponibles à partir de 12h et sont à libérer avant la même heure. Pour tout départ l'après-midi, accordé par la réception, un supplément tarifaire vous sera facturé (voir tarifs en cours).

5. Les emplacements de camping doivent être libérés avant midi et sont remis à disposition à partir de cette même heure.

6. Les arrivées prévues après 18h00 (Hors saison) ou 20h00 (Pleine saison) doivent être signalées par téléphone au 04 13 59 44 17, **ainsi que par mail** à contact@camping-sagone.fr.

7. Le solde du séjour est à régler 30 jours avant l'arrivée.

Une « Eco-participation » de 1.35€ par jour et par personnes sera également appliquée.

8. Une caution de 300 € par empreinte de carte bancaire sera effectuée le jour de votre arrivée et sera annulée au moment du départ, après état des lieux.

9. Pour tout départ en dehors des horaires normaux d'ouverture de la réception, et après état des lieux, elle vous sera restituée de la manière suivante :

Caution par empreinte bancaire : Annulation de l'empreinte.

10. Les locations doivent **OBLIGATOIREMENT être libérées avant 10h00.**

Si vous n'avez pas convenu d'un horaire de départ dans les 24h suivant votre arrivée, aucun rendez-vous de dernière minute ne sera accordé.

Nous procéderons à l'état des lieux sans votre présence et votre caution vous sera restituée conformément au paragraphe 9.

11. Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée.

12. Nous aviser de tout retard éventuel d'arrivée afin de conserver votre location. **Dans le cas contraire, l'hébergement redevient disponible à la location** 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de location (le lendemain midi) et les sommes versées restent acquises à l'exploitant.

13. Le client devra contracter toutes assurances pour garantir les risques vol, incendie, dégâts des eaux, responsabilité civile, recours des tiers **sur son propre matériel**, le camping se chargeant de la location.

14. Le client déclare avoir pris connaissance des tarifs applicables pour l'année.

15. Le tapage est interdit et le silence doit être maintenu entre minuit et 7 heures du matin.

16. Les animaux domestiques ne sont autorisés que dans certaines locations. La direction se réserve le droit de rompre une réservation si le nombre ou l'espèce lui semble contraire à la vie de bon voisinage. Les chiens de catégorie 1 et 2 ne sont pas admis. Les animaux non déclarés lors de la réservation seront facturés 120€ le jour de l'arrivée si le type de location n'admet pas les animaux.

17. Les nombreux agréments de la vie en camping compensent largement les légers désagréments du plein air

18. Les insectes et autres « petites bêtes » font partie de cette formule de vacances. La direction n'est pas responsable de leur déplacement dans le camping.

19. Le bungalow doit être restitué en parfait état de propreté ou une somme de **90€** sera retenue sur la caution. Sachant que le ménage peut être à votre charge ou à la nôtre moyennant **70€** de frais. Avec l'option ménage, le locataire est toutefois tenu avant son départ de vider ses poubelles dans les installations prévues à cet effet et de retirer ses affaires et denrées alimentaires.

20. En cas de modification d'un séjour, après validation, des frais seront systématiquement retenues, à hauteur de 40€.

21. La perte de clefs de bungalow, sera facturé **100€**

22. En cas d'annulation d'un séjour, les sommes versées seront retenues à hauteur de :

- 100% à moins de 26 jours de la date de séjour.

- 30% à moins de 60 jours de la date de séjour.

- 10% à 60 jours et plus.

23. La sécurité des enfants dans le parc incombe totalement aux parents ou responsables légaux, notamment aux abords des complexes aquatiques et des aires de loisirs.

24. La direction se réserve le droit de suspendre certaines prestations sans préavis.

25. La direction se réserve le droit de mettre un terme immédiat au séjour, sans indemnité ni compensation en cas de non-respect du règlement intérieur.